

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 23/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-sept à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Emilie DE BOUVER, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Absente excusée : Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 22/07/2024

Secrétaire de séance : Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : RENOVATION MAISON VALENTIN

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire des travaux de rénovation intérieure de la maison Valentin, qui s'est abîmée avec le temps.

Monsieur le Maire propose de faire des travaux de reprise d'enduits, de doublage et peinture dans deux chambres.

Il présente des devis concernant ces travaux de rénovation.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve les travaux présentés ci-dessus ;**
- **Valide le devis de l'entreprise PLAQUELEC JEROME AMAYENC pour un montant de 7 151.00 €HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 29 juillet 2024.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE